



Académie des Arts et Techniques du Cinéma

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 avril 2024

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma élit son Assemblée Générale

Les 4 694 membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, à jour de leur cotisation, ont voté du vendredi 29 mars au lundi 8 avril à midi, pour élire, sous contrôle de commissaire de justice, les 176 membres qui les représenteront au sein des 22 branches de l'Association pour la Promotion du Cinéma (APC) qui régit l'Académie. Ils constitueront par conséquent la nouvelle Assemblée Générale de l'Association, pour un mandat de 4 ans.

Le taux de participation a été de 39,04%.

Cette Assemblée Générale se réunira le 3 mai prochain pour procéder à l'élection d'un nouveau binôme paritaire pour la Présidence/Vice-Présidence, ainsi qu'à l'élection des 10 membres du Bureau de l'Académie.

Seront également élus à cette occasion les 22 binômes paritaires représentant chacune des 22 branches de l'Association. Ces 44 personnes constitueront la nouvelle Chambre des Représentants.

Cette nouvelle gouvernance prendra ses fonctions à l'issue de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes, soit le 16 juillet prochain, afin de préparer la nouvelle saison de l'Académie et notamment la 50^e édition de la Cérémonie des César.

- [Télécharger la liste des 176 membres de l'APC élus ce lundi 8 avril 2024](#)

CONTACT PRESSE

Académie des Arts et Techniques du Cinéma
presse@academie-cinema.org